

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 2 MARS 2026 A 18 H**

Date de la convocation : 20/02/2026
Nombre de Conseillers : 8
en exercice : 8
en présence : 7
en absence excusée avec pouvoir : 1
votants : 8

Le lundi 2 mars 2026 à 18 h, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Maligny se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de DESBOIS Martine, Maire présente
Etaient présents : FAURIE Françoise, FLEURISSON Daniel, HANNOYER Marc, PAILLARD Gérald, POINSOT Monique, SAUTY Eric.
Etait absent excusé : POINSOT Armand.

Secrétaire de séance : FAURIE Françoise

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du PV du conseil municipal du 15 janvier 2026
- Délibération pour l'approbation du CFU 2025
- Délibération pour l'affectation du résultat 2025
- Délibération pour l'ouverture des crédits d'investissement 2026
- Délibération pour le recrutement d'un agent technique en CDD
- Tour de garde des élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Questions diverses.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil municipal du 15 janvier 2026.

I – Délibération pour l'approbation du CFU 2025 :

Mme le Maire a présenté au Conseil le Compte Financier Unique 2025, comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses réalisées : 174 549,78 €
- Recettes réalisées : 333 927,08 €

Investissement :

- Dépenses réalisées : 114 219,13 €
- Recettes réalisées : 92 995,68 €

Résultat de clôture de l'exercice

- Investissement : -21 223,45 €
- Fonctionnement : 159 377,30 €
- Résultat global : 138 153,85 €

Pour le vote, Mme le Maire quitte la salle et le premier Adjoint prend la présidence de la séance.

- Après délibération, le Conseil municipal, par 7 voix, 0 voix contre et 0 abstention, approuve le CFU 2025

II – Délibération pour l'affectation du résultat 2025 :

Le Compte Financier Unique présente les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement de :	159 377,30 €
Déficit d'investissement de :	21 223,45 €
Excédent global de :	138 153,85 €
Des restes à réaliser de :	1 785,00 €

Mme le Maire propose l'affectation des résultats 2025 comme suit :

Excédent Fonctionnement reporté (compte 002) :	136 369,58 €
Déficit Investissement (compte 001) :	21 223,45 €
Besoin financement (compte 1068) :	23 008,45 €

- Après délibération, le Conseil municipal, par 8 voix, 0 voix contre et 0 abstention, approuve l'affectation du résultat 2025.

III – Délibération pour l'ouverture des crédits d'investissement 2026 :

La facture du poêle à granules pour le logement T2 d'un montant de 4 740,22 € est en attente de paiement et doit être affectée en investissement.

- Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le maire à ouvrir un crédit d'investissement 2026 pour régler cette facture d'un montant de 4 740,22 €.

IV – Délibération pour le recrutement d'un agent technique en CDD :

M. VIGNAL, ancien employé en espaces verts, est proposé au recrutement pour le poste de cantonnier, pour un CDD de 3 mois, de 15 heures/semaine réparties sur 4 jours, à compter du 9 mars 2026.

- Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à Mme le maire pour ce recrutement.

V – Tour de garde des élections municipales :

Le 15 mars :

8 h 00 à 10 h 30 :	G. Paillard et I. Leclerc
10 h 30 à 13 h 00 :	F. Faurie et D. Fleurisson
13 h 00 à 15 h 30 :	M. Poinot et J. Desbois
15 h 30 à 18 h 00 :	E. Sauty et M. Desbois

Le 22 mars :

8 h 00 à 10 h 30 :	G. Paillard et I. Leclerc
10 h 30 à 13 h 00 :	M. Hannoyer et D. Fleurisson
13 h 00 à 15 h 30 :	M. Poinot et J. Desbois
15 h 30 à 18 h 00 :	E. Sauty et M. Desbois

Informations diverses :

La CDPNAF a donné un avis favorable aux modifications apportées à la carte communale demandées pour tenir compte des observations de certains habitants. Le cabinet Perspectives est en train de rédiger le dossier définitif qui sera envoyé à la Préfecture pour signature.

Le projet de Sentier vert entre Le Fête et Thury avance. Les travaux préliminaires seront pris en charge par la CCPAL et l'entretien futur sera défini dans la convention à venir. Des échanges entre élus et le chargé de projet ont lieu régulièrement.

Un devis moins élevé que les précédents a été présenté pour la démolition de la maison Vigneau et est en cours d'étude.

Fin du Conseil à 19 h 20

